

Plan d'Accompagnement Personnalisé

Vu la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République; vu le code de l'éducation et notamment des articles L.311-7 et D.311-13

NOM et Prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Représentants légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à compléter par le médecin scolaire)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève**AU LYCÉE**

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines	2nd	1^{ère}	Terminale
Proposer des supports écrits, aérés et agrandis (par exemple ARIAL 14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc...)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (ENT) : cahier de texte individuel, de groupe, de la classe			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc...)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les 4 opérations) dans toutes les disciplines			
Utilisation de l'informatique	2nd	1^{ère}	Terminale
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			
Évaluations	2nd	1^{ère}	Terminale
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Devoirs	2nd	1^{ère}	Terminale
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)			
Français	2nd	1^{ère}	Terminale
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			
Mathématiques	2nd	1^{ère}	Terminale
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)			
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie			
Langues vivantes	2nd	1^{ère}	Terminale
Évaluer plutôt à l'oral			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			
Histoire/Géographie	2nd	1^{ère}	Terminale
Utiliser les supports chronologiques			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			
Expression artistique	2nd	1^{ère}	Terminale
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

Éducation physique et sportive	2nd	1^{ère}	Terminale
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			
Adaptations dans le cadre des champs professionnels	2nd	1^{ère}	Terminale
Autres aménagements et adaptations	2nd	1^{ère}	Terminale

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date:	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

Bilan des aides apportées au lycée :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :